

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO629269, N° 70560400 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

**Edition : Centre Presse - Vienne**

Département : 86

Date de parution : 24/09/2021

Fait à Tours, le 31 Août 2021



Commune de Monthoiron

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Concernant l'enquête publique sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal

Par arrêté no 2021-35 en date du 30 août 2021 et fixant l'ensemble des modalités de l'enquête publique, le Maire de Monthoiron a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée du PLU arrêté par le Conseil Municipal.

A cet effet, Monsieur MERLAND Philippe, domicilié à Smarves (86), a été désigné par Le Tribunal Administratif de Poitiers, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie **du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 22 octobre 2021** aux jours et heures habituelles d'ouverture du secrétariat, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Monthoiron, lequel les annexera au registre.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie de Monthoiron les :

- Lundi 20 septembre de 14h30 à 17h30
- Mardi 28 septembre de 15h30 à 19h00
- Lundi 4 octobre de 14h30 à 17h30

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Monthoiron aux horaires d'ouverture habituelle. Site internet : [www.monthoiron.fr](http://www.monthoiron.fr) Adresse mail : [mairie@monthoiron.fr](mailto:mairie@monthoiron.fr)

Le Maire, Patrice AZILE

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

